

Avis
n° 2013/04-02 relatif
à l'habilitation de l'Ecole nationale de la statistique et
de l'administration économique du Groupe des
écoles nationales d'économie et statistique
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Objet :

A : Renouvellement de l'habilitation à délivrer le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique

- Vu la demande présentée par l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique du Groupe des écoles nationales d'économie et statistique dans le cadre du renouvellement périodique des habilitations,
- Vu le rapport établi par Maurice PINKUS (rapporteur principal), Manuel SAMUELIDES (membre CTI), et Grégoire FLEURY (expert élève ingénieur)

La Commission des Titres d'ingénieur a adopté le présent avis :

Présentation

Fondée immédiatement après la guerre pour former des statisticiens, l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) est devenue par le décret du 28 décembre 2010 une composante du groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES), un EPCSCP relevant du statut de grand établissement placé sous la tutelle du ministre chargé de l'économie et des finances. Outre l'ENSAE, le groupe GENES compte également une autre école d'ingénieur, l'Ecole nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (ENSAI), implantée à Bruz, dans l'académie de Rennes. Le groupe rassemble aussi le Centre de recherche en économie et statistique (CREST), un organisme de formation continue, le Centre d'études des programmes économiques (CEPE) et le Centre d'accès sécurisé distant aux données (CASD) créé dans le cadre d'un projet Equipex. L'ENSAE est membre du PRES Paris-Tech. Actuellement installée à Malakoff, elle a comme projet de rejoindre le plateau de Saclay en 2016.

L'école délivre un diplôme d'ingénieur unique. En 2012, l'école a délivré 115 diplômes d'ingénieur, dont 23 en formation continue et 23 à des étudiants étrangers. L'école délivre par ailleurs un Mastère spécialisé. Elle est autorisée à délivrer le diplôme d'actuaire aux élèves ayant suivi cette spécialisation.

L'ouverture internationale est sans doute encore trop limitée : 10% des diplômés en 2011 sont des étudiants étrangers ; 40% de la promotion 2011 a effectué un parcours à l'étranger. L'ouverture sociale est réelle : 30% de boursiers en 1^{ère} année ; aides à la mobilité internationale pour les élèves boursiers.

L'équipe pédagogique est composée de 49 enseignants-chercheurs, en poste principalement à l'ENSAE ou au CREST, soit un ratio d'environ 10 élèves par enseignant ; et de 60 vacataires assurant au total 940 heures d'enseignement.

L'équipe administrative comprend 47 personnels administratifs et techniques.

L'insertion professionnelle est de très bonne qualité : salaire moyen à l'embauche de 43 100 euros par an; 15 à 20% de poursuite d'études en thèse.

1/ Formation

L'objectif de l'ENSAE Paris-Tech est de former des ingénieurs spécialisés dans l'analyse quantitative de l'information et dans la modélisation statistique et économique pour résoudre des problèmes complexes. Ces ingénieurs possèdent des compétences scientifiques, techniques et humaines les rendant aptes à mesurer, analyser, modéliser, en univers incertain et risqué, des phénomènes économiques, financiers et sociaux ou des phénomènes liés aux sciences de la matière ou du vivant, pour évaluer, prévoir et décider. Ils sont appelés à travailler comme cadres dans les secteurs tertiaires et industriels où l'innovation scientifique est prépondérante, notamment les banques et compagnies d'assurances, les grandes entreprises des secteurs de l'énergie et des transports, les sociétés de conseil, les instituts de sondage et d'études, les organismes publics.

La formation repose sur l'enseignement des disciplines fondamentales de l'analyse économique et statistique et de leurs fondements scientifiques, en particulier en mathématiques. À partir de ce socle commun l'école propose des spécialisations en économie, sociologie quantitative, finance, assurance gestion des risques et statistique.

Le recrutement se fait principalement par le concours Mines-Ponts, par admission sur titre ou au sein du fonctionnariat (administrateurs INSEE/ corps de contrôle des assurances). Des élèves issus de CPGE B/L et de CPGE économiques et commerciales scientifiques sont respectivement recrutés à partir de notes d'écrits de la banque d'épreuves inter-ENS de sciences sociales et de la Banque Commune d'Epreuve (BCE) auxquelles des coefficients spécifiques sont appliqués. L'ENSAE Paris-Tech organise ensuite des épreuves orales de mathématiques (capacité d'abstraction, raisonnement scientifique).

2/ Évolution de l'école

La première habilitation de l'ENSAE lui a été accordée en 2006, pour une durée de trois ans, jusqu'au 1^{er} septembre 2009. Puis, cette habilitation a été interrompue pendant trois années universitaires entre 2009 et 2012. Le renouvellement devait intervenir en 2009 dans le cadre de la campagne d'évaluation périodique d'Ile-de-France. Néanmoins, aucune demande de renouvellement n'a été adressée par l'école à la CTI (en dépit d'un rappel de la part des services de la DGESIP). Lors de sa séance plénière du 9 juillet 2009, la CTI a donc pris acte de la volonté de cet établissement de ne plus délivrer le titre d'ingénieur. Par courrier de mai 2010 l'ENSAE Paris-Tech a émis le vœu de pouvoir à nouveau délivrer le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique à compter de la rentrée 2011. Lors de sa séance plénière des 14 et 15 juin 2011, la CTI a émis un avis défavorable à la reprise de l'habilitation.

Puis, en séance plénière du 26 juin 2012, la commission a voté en faveur d'une reprise de l'habilitation, pour un an à compter du 1^{er} septembre 2012. Cette habilitation s'accompagnait des recommandations suivantes : poursuivre le renforcement de la gouvernance de l'ENSAE Paris-Tech au sein du GENES, poursuivre la démarche qualité en l'étendant à l'ensemble de l'école et de ses formations, attribuer des crédits ECTS en identifiant les unités d'enseignement, garantir une durée cumulée de stages pour tout diplômé d'au moins 28 semaines dont 14 en entreprise, sans intégrer les « stages longs », clarifier au regard de R&O 2012, la pratique des « stages longs » assimilables à une année de césure, assurer que tout élève issu de CPGE B/L ou de CPGE économique et commerciale scientifique réalise un projet sur un thème en lien avec la physique ou la

chimie, poursuivre le développement de la mobilité sortante des élèves par le biais d'échanges académiques, de façon générale, poursuivre l'effort pour que l'ensemble des élèves développe une culture scientifique large dans les domaines tels que la physique, la chimie, la biologie....

3/ Synthèse de l'évaluation

Points forts

- Une formation de très haut niveau
- L'adéquation formation-emploi
- L'amélioration de la gouvernance depuis la constitution du GENES en EPSCP
- La réactivité de la nouvelle équipe de direction
- La démarche compétences et la définition des acquis de l'apprentissage

Points faibles

- Une autonomie perfectible de l'école dans la structure EPSCP
- Une formation dont certaines caractéristiques ne sont pas en adéquation directe avec le référentiel de formation de l'ingénieur
- Une démarche qualité qui présente des marges de progrès et doit être globalisée
- L'expérience en entreprise à conforter au travers des stages
- La délivrance des crédits ECTS non conforme au processus de Bologne en l'absence d'unités d'enseignement

L'école est incontestablement de qualité et a fait preuve d'une grande réactivité pour s'adapter au cahier des charges de la CTI. Depuis la récente précédente évaluation, elle s'est déjà employée à trouver des voies de progrès sur les points faibles identifiés par la CTI.

En conséquence, la CTI émet un avis favorable au renouvellement, pour une durée de **6 ans à compter du 1^{er} septembre 2013**, de l'habilitation du GENES à délivrer le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique du Groupe des écoles nationales d'économie et statistique, en formation initiale sous statut d'étudiant.

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- Renforcer l'autonomie de la gouvernance de l'ENSAE ParisTech au sein du GENES
- Poursuivre la démarche qualité en l'étendant à l'ensemble de l'école et de ses formations
- Mettre en place dès que possible le stage de fin d'études en évitant qu'il ne se termine au-delà du mois de septembre
- Veiller à se mettre en conformité avec le référentiel R&O concernant le nombre total de semaines de stages à prévoir dans le cursus (28 semaines)
- Attribuer des crédits ECTS en identifiant les unités d'enseignement
- Veiller à ne pas promouvoir ni institutionnaliser l'année de césure, qui doit relever de l'initiative individuelle des élèves et ne doit pas être intégrée au cursus
- Poursuivre le développement de la mobilité sortante des élèves par le biais d'échanges académiques.

L'école devra adresser au Greffe de la CTI, pour le 1^{er} juillet 2016, un rapport intermédiaire à trois ans sur la mise en œuvre de ces recommandations.

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE Master** pourra être attribué - sur demande de l'établissement à la CTI - au diplôme suivant :

*Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique du
Groupe des écoles nationales d'économie et statistique.*

Délibéré en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 09 avril 2013
Approuvé en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 14 mai 2013



Le président

Philippe Massé